

# MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

-----

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 12 MARS 2013

-----

L'AN DEUX MIL TREIZE, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 mars 2013, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

**Présents :** MM. MASSARD, BAUDRIER, BROSOLO, VIDEGRAIN, Mmes DURAND et DUVEAU.

**Absent excusé avant donné pouvoir :** Néant.

**Absents excusés :** MM. DEPIN-ROUAULT, MARTINS, et MAGNANT.

**Secrétaire de séance :** Mme DUVEAU a été désignée comme telle.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal.

### ➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2012 de la COMMUNE :**

M. le Maire ENUMERE le compte administratif M.14 de la commune en fournissant des explications sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement :

#### ❖ **Section de fonctionnement :**

Recettes de l'exercice	331.607,49
Dépenses de l'exercice	288.070,16

D'où un excédent pour 2012 de : **43.537,33 €**

L'excédent antérieur global qui s'élevait à 50.535,93 € a été affecté en totalité à la section de recettes d'investissement en 2012 (1068). L'excédent de fonctionnement est reporté (002).

❖ **Section d'investissement :**

Recettes de l'exercice	95.616,41
Dépenses de l'exercice	101.713,02

D'où un déficit pour 2012 de : **6.096,61 €**

L'excédent antérieur s'élevait à 61.807,59 € avec des restes à réaliser de 4.929,04 € (des factures adressées fin décembre concernant l'auto laveuse, la signalétique et un présentoir).

En conséquence, le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2012 est de **55.710,98 €**. (sans les restes à réaliser).

**L'EXCEDENT GLOBAL** avec les restes à réaliser en dépenses s'élève à **99.248,31 €** (excédent de fonctionnement 43.537,33 € + excédent d'investissement 55.710,98 €).

**Ce COMPTE ADMINISTRATIF est APPROUVE à l'unanimité.**

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF EAU & ASSAINISSEMENT :**  
**ANNEE 2012**

M. le Maire ENUMERE le compte administratif M.14 de la commune en fournissant des explications sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement :

❖ **Section de fonctionnement :**

Recettes de l'exercice	258.326,37
Dépenses de l'exercice	44.789,90

D'où un excédent pour 2012 de : **213.536,47 €**

L'excédent antérieur global s'élevait à 13.133,63 €. En conséquence, le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2012 est de 226.670,10 €. (*Cette somme comprend le paiement des travaux de la station d'épuration défectueuse suite à l'action en justice gagnée contre l'état*).

❖ **Section d'investissement :**

Recettes de l'exercice	12.152,51
Dépenses de l'exercice	7.180,80

D'où un excédent pour 2012 de : **4.971,71 €**

L'excédent antérieur global qui s'élevait à 114.791,97 € en conséquence, le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2012 est de 119.763,68 € (114.791,97 + 4.971,71 €).

**L'EXCEDENT GLOBAL** s'élève à **346.433,78 €** (excédent de fonctionnement 226.671,10 € + excédent d'investissement 119.763,68 €). Un report de 200.000,00 € sera effectué au budget 2013 en section d'investissement afin de régler les travaux du raccordement à la station d'épuration de LIGNIERES-DE-TOURAINNE (002).

**Ce COMPTE ADMINISTRATIF est APPROUVE à l'unanimité.**

## ➤ **APPROBATIONS des COMPTES de GESTION**

### **TRESORIER : (COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 pour les BUDGETS de la COMMUNE, de l'EAU & l'ASSAINISSEMENT et le C.C.A.S.)**

Après toutes vérifications, les comptes de gestion dressés par Mme **Marie-Paule RAKOTOMAHARO**, Trésorière d'AZAY-LE-RIDEAU pour l'exercice 2012, visés et certifiés par l'ordonnateur, **n'appellent aucune observation ni réserve.**

## ➤ **SUBVENTIONS 2013 aux ASSOCIATIONS :**

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ALLOUENT les subventions suivantes qui seront inscrites au budget primitif 2013 :

❖ AMICALE des CHASSEURS	100,00 €
❖ ASSOCIATIONS des MAIRES du CANTON	50,00 €
❖ A.D.M.R. LIGNIERES / LA CHAPELLE AUX NAUX	500,00 €
❖ COMICE Arrondissement de CHINON	54,20 €
❖ ASSOCIATION FAMILLES RURALES	1.000,00 €
Subvention exceptionnelle pour fabrication boîte-à-livres	200,00 €
❖ A.P.E. du R.P.I.	200,00 €
❖ RESTAURANT du CŒUR	400,00 €
❖ COMITE des FETES	1.000,00 €
❖ ASSOCIATION des BATELIERS	1.000,00 €
❖ Feux d'artifice Fête des BATELIERS	3.300,00 €
❖ Centre de Formation des Apprentis	65,00 €
❖ Ecole MUSICA de LANGEAIS (6 élèves de la commune)	60,00 €
❖ SC LANGEAIS RUGBY (3 élèves de la commune)	70,00 €
❖ Amicale des Sapeurs-Pompiers de LANGEAIS	150,00 €

Le montant total des subventions accordées s'élève à la somme de HUIT MILLE CENT QUARANTE NEUF EUROS et VINGT CENTS (8.149,20 €).

## ➤ **TRAVAUX RUE des YUTIERS**

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion publique avec les habitants de la rue des Yutiers, tous présents le 8 février dernier. La majorité d'entre eux souhaite que soit effectué l'effacement des réseaux. Monsieur le Maire a rencontré un représentant de l'ADAC afin qu'il assiste la commune dans le projet de sécurisation. Le SIEIL est désigné par délibération comme maître d'œuvre des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et comme maître d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication. Les travaux seront programmés dès que la demande de subvention au SIEIL sera accordée (début d'année 2014). Des subventions seront demandées pour le reste des travaux au Conseiller Général et au Sénateur.

## ➤ **PERSONNEL**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la prise en charge partielle de la garantie de maintien de salaires des employés communaux titulaires.

## ➤ **REFORME du RYTHME SCOLAIRE**

Monsieur le Maire donne le compte rendu des différentes réunions concernant la réforme des rythmes scolaires instaurée par le gouvernement (A la Communauté de Communes avec les enseignants du Canton, avec l'inspecteur d'Académie, au Conseil d'école). Pour des raisons de cohérence et de difficultés (pour trouver des intervenants et coût important supporté par la commune) à mettre en place cette dernière, le Conseil Municipal, suivant l'avis du Conseil d'Ecole, décide de reporter à la rentrée scolaire de 2014 la mise en place de cette réforme.

## ➤ **CONCOURS PHOTO**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'organiser un concours photo sur le thème « L'imaginaire de Loire ». Les trois premiers prix seront remis aux lauréats lors de l'inauguration de l'exposition le SAMEDI 08 JUIN 2013, date de la soirée Loire Nature organisée en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre.

## ➤ **NOUVEAUX MODES de SCRUTINS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des nouveaux modes de scrutins et du nombre de conseillers municipaux et délégués auprès de la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU lors des prochaines élections municipales. Le nombre de conseillers municipaux sera de 13 au lieu de 15. Par ailleurs, le Conseil Communautaire a décidé de conserver la même répartition de sièges entre les communes de la Communauté de Communes, contrairement à la proposition du gouvernement qui donnait la prééminence à la commune d'Azay le rideau avec 8 délégués sur 25. Ce choix doit maintenant être approuvé par les communes.

## ➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

### ▪ *TOUR de FRANCE*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Tour de France passera route de Lignéres le jeudi 11 juillet prochain. Toutes les informations concernant le trafic seront fournies ultérieurement.

- ***Garderie***

Un parent d'élève et conseiller municipal a demandé qu'un nouveau porte manteau soit acheté pour la garderie. Bien que l'hiver soit terminé, des devis vont être demandés.

- ***Location salle de réunion***

La salle de réunion derrière la mairie a déjà été sollicitée par plusieurs administrés. C'est pourquoi il a été décidé de la mettre à disposition pour des vins d'honneur et des réunions de famille (de moins de 25 personnes assises et 30 personnes debout) au tarif de 50 € la demi-journée et 80 € la journée complète. Un règlement sera établi interdisant entre autre la musique pour ne pas déranger les occupants de l'appartement de la mairie.

- ***Projet Tourisme***

Le projet de guinguette initié par Mr TROVA verra le jour à partir de mi-juin. Une convention d'occupation du terrain communal sera signée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 45.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,